PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Service : ECLAT
Affaire suivie par : Christèle TZANEV
Tél. : 03 20 40 43 39
christele.tzanev@developpement-durable.gouv.fr

Objet : **Avis du CRHH sur la demande d'agrément en tant qu'organisme de foncier solidaire (OFS) de l'office public de l'habitat (OPH) Lille Métropole Habitat (LMH).**

En application de l'article L329-1 du Code de l'urbanisme, la demande d'agrément OFS de l'OPH Lille Métropole Habitat a été soumise à l'avis du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) dans sa séance du 5 décembre 2023.

Suite à la présentation du projet, le bureau du CRHH a émis un avis favorable à la demande d'agrément OFS de LMH.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur adjoint,

Matthieu DEWAS
matthieu.dewas

Signature numérique de Matthieu DEWAS matthieu.dewas
Date : 2023.12.11 15:21:22 +01'00'

Matthieu DEWAS